



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre**

**Signature d'un contrat de sécurité intégrée entre l'État et les villes de Rennes  
et de Saint-Jacques-de-la-Lande et Comité interministériel à la Ville**

**Rennes**

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame et Messieurs les ministres,  
Madame la maire de Rennes,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Madame la maire,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités, administrations,

Je salue en particulier le représentant de l'autorité judiciaire, Mesdames et Messieurs. C'est un très grand plaisir pour moi, madame la maire, d'être ici à Rennes avec plusieurs membres éminents de mon Gouvernement pour donc signer dans quelques instants avec vous, Mesdames, le contrat de sécurité intégrée de la ville de Rennes et de celle de Saint-Jacques-de-la-Lande.

C'est un sujet, vous l'avez dit, qui est tout sauf anodin, que celui qui nous réunit ce matin ici. Sous l'impulsion du Président de la République, mon Gouvernement a en effet placé la sécurité des Français au rang de ses priorités permanentes parce que, comme vous l'avez dit, nos concitoyens aspirent tout simplement à en vivre en sécurité et dans le droit de vivre en

sécurité. Ils ont le droit à cette jolie notion de tranquillité publique inscrite depuis des décennies dans notre droit positif et que nous devons en permanence conforter.

CSI, encore un sigle, Contrat de sécurité intégrée. Oui, vous avez raison de le rappeler, j'en revendique la paternité, non pas pour avoir la marque, mais parce que cet outil que nous allons formaliser dans un instant me paraît représentatif de la politique du Gouvernement en la matière. Un contrat signifie un accord, sinon on ne signe pas. Et derrière ça, il y a l'idée politique que je revendique, d'autres ne l'ont pas, c'est leur droit, que nous sommes dans un moment particulier, je crois que ce moment est toujours présent, mais, particulier où il nous faut rassembler, fédérer, réunir, mettre d'accord toutes les bonnes volontés. L'heure est difficile. Certains pourraient en tirer prétexte pour accroître les divisions de nos concitoyens. Ce ne serait pas une erreur, mais une faute. Nos contrats, nous travaillons ensemble sur des sujets complexes et importants, la sécurité, évidemment, je l'ai dit, vous l'avez dit, garant de l'exercice effectif des libertés publiques, fondement du pacte républicain et surtout, je le dis, aux préoccupations de nos concitoyens.

Je suis chef du Gouvernement, il y a des ministres, des élus et responsables. Notre premier devoir est de nous occuper en toute lucidité, les yeux ouverts jusqu'à la réalité de notre pays, et les interrogations, les soucis, les craintes de notre peuple. Et la question de la sécurité, indiscutablement, figure parmi les premières de leurs préoccupations. Il y a bien sûr la crise sanitaire qui n'est pas terminée, il y a les conséquences économiques et sociales de cette crise.

Mais il y a la sécurité en ce qu'elle renvoie, comme vous l'avez dit, aux fondements même du fonctionnement et du pacte social. Intégré, on va le démontrer, vous l'avez dit, parce que nous savons que ce sujet fondamental apporte ou suppose qui lui soit apporté des réponses multiples, plurielles. Mais c'est aussi, pardonnez-moi, une volonté politique, je viens ce matin avec vous, c'est moi qui vais signer, au nom du Gouvernement, bien sûr, avec le ministre de l'Intérieur, en parlant de sécurité. C'est le premier sur le pont.

Mais notre conception, je le dis, Madame la maire, vous le savez parce que tout le monde n'a pas la même, on a dans le droit. Notre conception de la sécurité, elle, est beaucoup plus large, beaucoup plus intégrée, et elle commence par la prévention et par l'éducation.

Il y a le ministre de l'Education nationale qui est là avec nous ce matin, nous y croyons fortement d'ailleurs, ce qu'on a vu, s'il en était besoin, l'a illustré. Quand, cher Jean-Michel, nous dédoublons des classes de CP de CE1, comme

cette majorité l'a fait dans les quartiers d'éducation prioritaire, nous agissons en faveur de la lutte contre l'insécurité. Quand nous multiplions les éducateurs de rue, les intervenants sociaux, chère Nadia, quand nous faisons des opérations de rénovation urbaine, un niveau jamais atteint, nous luttons, Mesdames et Messieurs, contre l'insécurité.

Merci, chère Nadia, de ta présence et de ton action. Et puis il y aurait bien sûr pu avoir, il était d'ailleurs avec nous lorsque nous signons le premier de ces CSI Toulouse, le ministre de la Justice, le Garde des Sceaux, évidemment. Oui, nous avons une approche particulière de ce sujet, une vision globale qui renvoie non seulement à l'action et à la répartition des compétences, comme on dit entre pouvoir public mais aussi et surtout au fait que ce sujet est en réalité, je le répète, un sujet de société.

Évidemment, venant à Rennes, je sais qu'il faut vraiment que nous nous mettions d'accord que l'État ne peut pas imposer nul part, ça ne se fait plus. Mais encore moins en Bretagne. J'ai lu encore l'histoire du marquis de Pontcallec. L'État ne saurait être trop intrusif, mais en réalité, il ne l'est nul part, Madame la maire, mesdames et messieurs les parlementaires de Bretagne. Le premier de ses soucis, je le disais, je l'ai signé le 9 octobre 2020 à Toulouse. C'est le hasard, je précise tout de suite, qui est une belle ville, ceci dit, comme Rennes.

Puis alors il y a eu, je vous le cache pas, petit scepticisme au début, « qu'est-ce que c'est que cet outil ? A quoi ça correspond ? D'où ça vient ? Est-ce un gadget ? » On peut comprendre ce type d'interrogations. Je ne suis pas né de la dernière pluie. Et puis, quand on est rentré dans le détail, comme vous l'avez fait, bien entendu avec la modestie de dire qu'on n'a pas tout inventé, il y avait des choses qui se faisaient avant le CSI, Dieu merci. Mais les élus et l'ensemble des partenaires auxquels il s'adresse se sont aperçus que c'était une approche nouvelle, plus riche, mieux adaptée aux réalités que vous rencontrez. Et donc, je me réjouis que le CSI ait été depuis lors à Dijon, à Nantes, à Clermont-Ferrand, à Arles.

Sachez qu'il y en a une soixantaine, comme on dit dans les tuyaux. Je crois y voir une dynamique puissante qui se met en marche. Mais elle est puissante, mesdames et messieurs, parce qu'au-delà des objectifs et des intentions, la crédibilité de l'action publique qui elle-même doit fonder la restauration de la confiance dans l'action politique, c'est la réalité des moyens et l'exigence d'efficacité qui doit nous réunir. Et je le dis tout de suite puisque vous avez bien voulu le rappeler, mais je l'aurais fait, madame.

Nous avons été bien inspirés ensemble avant de signer de nous rendre au commissariat de Rennes pour voir et montrer à la population au service de laquelle nous nous trouvons la réalité de ces renforts ici maintenant, que nous allons contractualiser dans un instant. Depuis décembre 2016, les policiers à Rennes, effectivement, affectés aux missions de voies publiques et d'investigations sont passés de 345 à 463 Monsieur le directeur général, soit 35 % d'effectifs supplémentaires. Nous avons vu les derniers arrivants, mais je ne voudrais pas me limiter aux derniers arrivants. Bon, donc, nous faisons, nous agissons.

Monsieur le procureur de la République, Monsieur le procureur général, nous avons également aussi accru les moyens pour la justice dans votre ressort. Le parquet s'est accru de 18 à 21 magistrats. Vous avez reçu le renfort de 7 agents contractuels fin 2020 et 8 au 1er juillet dernier. Une juriste assistante spécialisée dans le traitement des violences conjugales a également été recrutée.

Bref, l'État fait, mais fait l'objet d'un contrat. Les collectivités font aussi et je me réjouis que les municipalités de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande s'engagent à la hauteur de l'effort consenti par l'Etat en renforçant elles aussi, je vous l'ai dit, leurs polices municipales d'ici 2 ans, pour atteindre 40 effectifs supplémentaires et pour augmenter les zones vidéoprotégées par un doublement des caméras d'ici 2023.

Je veux insister, Madame la maire, sur des aspects qualitatifs sur lesquels notre attention a été appelée ce matin par les policiers. Je pense notamment à la question des transports en commun, des places de stationnement, aux abords du commissariat en centre-ville. Mais un contrat de sécurité intégré rassemble bien au-delà de l'Etat et des collectivités locales. Je veux citer ces associations dont nous avons vu ce matin quelques représentants. Je veux citer les bailleurs sociaux, très important les bailleurs sociaux dans le sujet qui nous préoccupe. Et je sais qu'ici à Rennes, une convention particulière viendra sceller le partenariat établi entre les signataires du CSI et ces bailleurs sociaux, notamment pour sécuriser les parties communes des immeubles et lutter contre les points de deal, les occupations illicites de hall, les troubles de jouissance, pour ne citer que quelques exemples qui empoisonnent, Madame, la vie quotidienne de nos concitoyens.

Le contrat de sécurité intégré va également permettre d'aller plus loin en matière, je l'ai déjà évoqué, de prévention, de médiation, d'accompagnement des jeunes pendant leur scolarité désormais, pendant les vacances scolaires, grâce, cher Jean-Michel, au renforcement du dispositif écoles ouvertes. Ainsi,

depuis 2019, le quartier du Blosne où nous étions tout à l'heure, quartier politique de la ville où est implanté un collège REP+, a été labellisé cité éducative. Cela marche très bien ce programme, à Rennes comme ailleurs. Il permet de renforcer ce que nous appelons les alliances éducatives autour des enfants et des jeunes dans tous les temps et les espaces de vie. Nous en avons d'ailleurs, je le signale, 146 de ces cités éducatives au plan national.

Une troisième phase d'appels à projets à laquelle la ville de Rennes est candidate pour le quartier Villejean est actuellement en cours. Il s'achèvera, vous le savez, le 30 octobre prochain. Évidemment, je ne peux pas préjuger du résultat de l'appel à projets. Le député m'a aussi saisi. Mais je me suis laissé dire, je n'en dis pas plus, que les choses étaient plutôt bien engagées. Nous verrons bien, le suspense est entier. Vous l'avez vu aussi dans les quartiers de Villejean dont je viens de parler, et de Maurepas, nous déploierons, la ministre de la Ville l'a confirmé, 5 éducateurs en prévention spécialisée, 5 médiateurs sociaux, et ce dès le début de l'année 2022. Ils viendront en complément des actions déjà entreprises par la ville et le réseau associatif. Ils font partie de ce que Nadia HAI appelle "les bataillons de la prévention" et c'est sur sa proposition que nous en avons fortement partout en France augmenter le nombre. 600 devraient être installés d'ici la fin de l'année et nous suivons scrupuleusement le respect de ces calendriers.

Tous ces jeunes, ces décrocheurs, ceux qui n'ont pas d'emploi, pas de formation, ceux qui s'écartent des valeurs républicaines, nous devons aller les chercher et les ramener dans le cadre de la République. De rappeler que celle-ci est faite de fermeté, Messieurs les représentants de l'autorité judiciaire, quand la loi républicaine est violée, mais que la République c'est aussi l'intégration et l'ascenseur social.

Le rôle de l'État, tel que je le conçois, tel que le président de la République l'exprime, c'est d'abord de déployer ces actions et ces moyens pas seul, mais d'abord lui qui doit être exemplaire auprès des territoires en difficulté et auprès des populations les plus en difficultés dans la République. C'est aussi, vous le savez, l'un des objectifs des comités interministériels de la ville, la politique de la ville.

Derrière la politique de la ville il y a quoi ? Il y a l'intégration républicaine, soyons clair et soyons tout aussi clair, elle souvent, trop souvent en panne, en panne, raison pour laquelle j'ai décidé là encore à la demande du chef de l'Etat de la relancer vigoureusement. J'avais d'ailleurs reçu un appel, chacun s'en souvient, c'était à l'automne 2020, des maires les plus impliqués ou les plus concernés par cette politique. Vous n'avez pas tort. Et l'État a répondu

présent. Ils l'ont du reste reconnu. Je les en remercie parce que là aussi, sans ce partenariat, nous ne pourrions rien.

Donc j'ai annoncé les nouveaux axes très ambitieux. C'était en janvier dernier à Grigny, de notre politique de la ville en lui affectant des moyens supplémentaires sur tous les registres de cette politique. Et depuis, nous nous employons avec le Gouvernement à veiller scrupuleusement aux conditions de mise en œuvre politique par politique, territoire par territoire de ces grandes orientations. Je sais trop, je l'ai dit lors de ma déclaration de politique générale que l'une des causes, les difficultés de la crédibilité de la politique publique, c'est que nous sommes en général meilleurs pour énoncer les objectifs que pour nous assurer leur mise en œuvre. Je revendique depuis le début, mesdames et messieurs, de façon très pragmatique, d'être le Premier ministre de l'Intendance. Certains s'illustrent dans les grandes envolées, mais les grandes envolées, elles peuvent se perdre dans les nuages et à l'horizon. Nous sommes entendus sur le concret, sur la vie quotidienne de nos concitoyens, sur l'effectivité des annonces que nous faisons.

Avoir une bonne politique, c'est avoir un bon projet, mais c'est surtout s'intéresser à la façon dont nous le déclinons au service de chacune et de chacun de nos concitoyens. Évidemment, parlant de moyens, parlant d'efficacité et revenant sur ces questions de sécurité, je voudrais rappeler ici que les forces de sécurité intérieure, parce que ce n'est pas madame la maire, parce que nous devons travailler ensemble que j'oublie ce que sont, en matière de sécurité, les responsabilités éminentes de l'Etat. Et nous avons démontré que nous étions au rendez-vous de nos responsabilités.

Je voudrais, mesdames et messieurs, saluer devant vous l'action extrêmement déterminée et efficace de mon ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, présent sur tous les fronts. Pour la seule année 2022 le Parlement va se saisir de la loi de finances, s'est saisie de la loi de finances. Le budget du ministère de l'Intérieur augmentera de 1,5 milliard d'euros. Je l'ai dit : la sécurité, police, gendarmerie, sécurité en général, justice, je vais y revenir, le régalien est l'une de nos premières priorités. Et je vous rappelle que sous ce quinquennat, regardez les chiffres par le passé, nous aurons effectivement créé 10 000 nouveaux postes de policiers et de gendarmes. Je l'ai dit tout à l'heure, pour Rennes, ça a été concret. 34 % d'augmentation des effectifs qui sont arrivés ici à Rennes y compris ceux que nous avons salué ce matin. Cette réalité concrète, ce sont aussi des achats de matériels pour nos policiers et nos gendarmes. Il n'a échappé à personne que nous faisons plan de relance ô combien utile pour le pays, puisqu'il explique en large page la vigueur de la reprise économique que partout nous constatons et particulièrement ici en

Bretagne, au point, mesurez bien, qu'alors on m'annonçait que je devais être, il y a un an, le Premier ministre confronté à l'explosion du chômage et des faillites.

Grâce au courage, à la résilience, à la créativité de nos concitoyens et sans doute aussi peut-être un peu, aux mesures adoptées à l'initiative du Gouvernement. Je suis le Premier ministre qui doit m'occuper de pourvoir des emplois que nous avons créés en masse et qui, hélas, ne trouvent pas preneurs. La relance est là et elle a bénéficié à nos forces de sécurité. À la demande du ministre, grâce à ce plan de relance, fin 2021, nous y sommes, plus de 700 casernes de gendarmerie et commissariats auront été modernisées, 30 000 véhicules, c'est inédit, auront été achetés.

D'ici le printemps prochain, les deux tiers du parc automobile de la police et de la gendarmerie auront été changés. 11 000 véhicules supplémentaires seront encore achetés dans les prochains mois. À Rennes, 5 véhicules, 82 caméras piétons ont été livrés. Ces caméras, je veux insister devant vous sur leur importance. Bref, nous nous déployons sur tous les terrains de façon concrète, mesurable et visible, madame les maires, et vigiles. Nous fixons des objectifs à cette politique publique de sécurité, l'un des tout premiers, vous le savez. De quoi nous ont parlé les habitants de ce quartier que nous avons croisés ce matin ? De quoi on me parle à Nice, à Toulouse, partout où je vais, dans les grandes villes comme dans les campagnes, partout ? Évidemment, la consommation et le trafic de drogue. C'est une gangrène. C'est notre priorité majeure. Avec la création de l'Office anti-stupéfiants, désormais structuré au niveau national, nous nous sommes dotés d'un outil associant policiers, gendarmes et douaniers, beaucoup plus efficace pour démanteler les réseaux. Avec la coopération de tous les services au sein de cellules de renseignement opérationnel, qui s'appellent des cross, peu importe, désormais déployé sur 103 départements, nous territorialisons cette action. Avec le repérage des points de deal et leur volonté de les démanteler systématiquement, nous agissons encore.

D'ores et déjà, les forces de police et de gendarmerie, et je veux leur rendre hommage, ont effectué depuis le 1er janvier 2021, 8 opérations visant à démanteler les points de deal du département d'Ille-et-Vilaine, dont 6 à Rennes, ayant généré de nombreuses gardes à vue et la saisie de plusieurs centaines de grammes de résine et 2 400 euros d'avoirs criminels. Il faut aller au-delà. Nous dérangeons les trafiquants, nous le savons et cela peut provoquer des réactions, y compris violentes, que nous mesurons sur tout le territoire national. Nous devons impérativement poursuivre dans cette voie. C'est l'objet d'ailleurs, je le dis au passage, de l'amende forfaitaire délictuelle

pour consommation de stupéfiants mise en œuvre l'année dernière, à laquelle je tenais beaucoup, qui marche très bien.

Vous avez, Monsieur le procureur de la République, rappelé votre action ici. Depuis septembre 2020, sur la France entière, 104 000 amendes forfaitaires délictuelles ont été dressées par nos gendarmes et policiers et je me réjouis, Monsieur le Préfet, Monsieur le Procureur, que le département d'Ille-et-Vilaine se classe au 21<sup>e</sup> rang. Je ne fais pas de concours. Mais enfin, je vous félicite pour votre action 21<sup>ème</sup> rang au plan national. C'est la raison pour laquelle, puisque cela marche, nous allons lancer de nouvelles expérimentations ; elles nous ont été présentées ce matin. Il y en a une qui concerne les occupations de terrains, mais il y en a surtout une, c'est pour cela que je l'évoque, qui va concerner les occupations illicites des halls d'immeuble dont j'ai rappelé tout à l'heure le lien qu'elles pouvaient avoir avec les trafics de stupéfiants. Priorité absolue partout sur le territoire national, on a trop laissé s'installer ça, il faut renverser la vapeur. Ça ne va pas être simple. On aura besoin de tout, y compris bien évidemment de la prévention pour expliquer les méfaits sanitaires de la consommation de drogue, mais nous commençons à obtenir un certain nombre de résultats tangibles.

Je dirais la même chose, mais je m'étais déjà exprimé longuement et spécifiquement sur ce sujet, c'était en Normandie, sur une autre de nos priorités qu'est la lutte, comme on dit, sur les violences intrafamiliales qui, soyons clairs, concernent essentiellement des femmes, avec des féminicides ou avec des actes de violence tout à fait inadmissibles, nous progressons aussi sur ces sujets dont on voit bien, dont on voit bien que la résorption, là aussi, s'approchera sur une approche intégrée. Nous sommes donc sur ces sujets à la manœuvre en les inscrivant dans le temps long, il nous faudra de la durée pour y faire face et évidemment, on ne peut que se réjouir des conclusions de cet excellent travail concerté, partenarial, territorialisé qu'a été le Beauvau de la sécurité, ponctuée par une intervention le 14 septembre dernier du président de la République, qui donnera lieu à une loi de programmation pour la sécurité intérieure et qui a un objectif très simple : encore accroître l'efficacité et l'efficacités de nos forces de sécurité intérieure, et cela a été dit : le doublement dans les 10 prochaines années à venir, de la présence des policiers et gendarmes sur la voie publique qu'il faut impérativement alléger de toutes les tâches administratives.

Mais Mesdames et Messieurs, cela ne suffira pas. Nous devons être actifs sur la voie de la prévention, de l'éducation, de l'accompagnement, de la restauration, du lien social. Nous devons avoir une politique de la ville offensive pour restaurer le pacte de sécurité républicain. Nous devons avoir



une politique de sécurité beaucoup mieux déployée et articulée. Nous devons lutter contre toutes les formes de séparatisme. Et il faut que la réponse pénale soit aussi au rendez-vous. Le service public de la justice, vous le savez, que j'aime employer ce terme, le service public de la justice est au centre, parmi le centre de mes préoccupations. Tous nos concitoyens voient bien que tout dysfonctionnement du service public de la justice a des conséquences majeures sur l'exercice de l'autorité de l'Etat et sur la solidité de notre pacte républicain. Encore faut-il là encore ne pas se tromper de diagnostic, ne pas se laisser aller à des formules faciles de mise en cause, dérisoires. Le service public de la justice, cœur du réacteur régalién de l'Etat a été pendant des décennies insuffisamment pris en considération par l'Etat. Les chiffres sont clairs et toutes les comparaisons que nous pouvons faire avec des pays comparables en attestent.

Nous devons donc impérativement reprendre l'offensive, en voyant dans l'accomplissement de ce service public tous les maillons faibles : en effectifs, en moyens matériels, en informatique, en numérisation, il nous faut repartir à l'offensive. Je l'ai souvent dit, l'une des choses dont je serai sans doute le plus fier, il y en a d'autres, de mon passage dans mes fonctions, c'est d'avoir proposé à la représentation nationale deux années successives d'avoir accru le budget de la justice de 8%, c'est-à-dire quelque chose de tout à fait inédit. Nous allons se faisant au cœur du problème et il nous faut avoir davantage de moyens, une meilleure organisation bien sûr, du coup je le dis devant le procureur général, devant le procureur, l'Etat va vous donner les moyens, au nom de la société, dont vous avez été souvent ou trop longtemps privés ou en tout cas insuffisamment dotés. La société, l'Etat aura des attentes. Mais je sais que vous serez au rendez-vous. Je veux une justice efficace. Je veux des peines proportionnées. Je veux des peines proportionnées mais des peines réelles, pas dans des temps trop longs qui suscitent l'incompréhension de nos concitoyens.

Là aussi, vous le voyez, nous agissons. J'ai parlé tout à l'heure de la justice de proximité parce qu'on voit bien que ce qui passait à la trappe dans ce manque de moyens c'est évidemment les incivilités les moins graves, c'est un peu comme la médecine de guerre, on s'occupe d'abord quand on manque de moyens du plus grave. Donc j'ai voulu qu'on déploie beaucoup cette justice de proximité parce que ce sont des actions de tous les jours qui restaient sans suite et qui exaspèrent, j'ai été maire pendant 12 ans, nos concitoyens. C'est d'ailleurs le même état d'esprit qui nous a conduit à proposer au Parlement d'abroger le rappel à la loi parce que ça n'était pas vraiment une réponse. Là aussi, ça concerne évidemment des faits d'une gravité limitée. Mais le rappel à la loi, c'était un avis général et partagé, ne

saurait en quoi que ce soit constituer l'ébauche de l'esquisse de l'alternative d'une peine.

Donc nous devons trouver évidemment des dispositifs alternatifs, et je veux citer à ce titre les travaux d'intérêt général ou assimilés. Et là aussi, nous revenons, Madame la maire, aux conditions de partenariat car nous devons trouver des collectivités qui accueillent ce type de travaux et je veux souligner votre investissement pour pouvoir en accueillir. A l'autre bout de la chaîne, je le dis aussi, évidemment, il faut, quand cela est justifié par notre code pénal, des peines privatives de liberté et des emprisonnements. Le plan de construction de 15 000 places de prison annoncé par le président de la République, là encore je le dis devant vous, est un engagement tenu. La première phase de 7 000 places correspond à des établissements soit livrés soit sur le point de l'être. Et la deuxième phase, 8 000 places, pour laquelle j'ai annoncé les lieux retenus, c'était à Lutterbach en Alsace au printemps dernier, est engagée. Et là encore, j'ai mis en œuvre avec le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, un dispositif de suivi très précis pour aiguillonner l'administration et veiller à ce que les délais que nous nous sommes fixés soient tenus. Nous devons là encore inscrire cette action de restauration de l'autorité, du service public, de la justice dans la durée, c'est notamment l'objet des États généraux de la justice annoncés par le chef de l'Etat, qui vont s'ouvrir prochainement et qui va encore une fois mettre tout sur la table pour voir comment, encore et encore nous améliorer.

Vous voyez, Mesdames les maires, derrière ce contrat que nous allons signer ce matin, il y a des problèmes extrêmement graves et sérieux. Il y a aussi une certaine conception de l'action publique, car ces sujets de sécurité de tout temps, particulièrement dans des périodes où l'opinion publique est fragilisée par la crise, peuvent donner lieu à toutes sortes de dérapages. Il y a ceux qui vont vous expliquer qu'ils feront ce qu'ils n'ont pas. Il y a ceux qui vont vous expliquer qu'en quelque claquement de doigts ou coups de menton, on va résoudre tout ça. Et puis, il y a l'action sérieuse, précise, concrète, fédératrice, mobilisant l'ensemble des énergies pour un sujet complexe et de société. Ceux qui choisissent pour restaurer ou raffermir parce que c'est bien le sujet, le pacte républicain de s'inspirer d'abord des valeurs de la République.

C'est le choix résolu que nous faisons, Madame la maire, Messieurs et Mesdames les parlementaires, mais partout sur le territoire national. Preuves à l'appui, actions concrètes à l'appui, nous sommes en responsabilité dans cette période difficile. Je l'ai souvent dit, c'est un honneur. Nous regardons avec lucidité, les problèmes, les problèmes auxquels notre pays, auxquels nos concitoyennes et nos concitoyens sont confrontés. Nous le faisons, je le dis et

je le revendique dans un esprit d'équilibre. Nous devons ramener la paix sociale. Nous devons le faire avec beaucoup de détermination, mais avec doigté, les mesures, la société est fragile. Nous devons, je l'ai dit hier le faire avec sérieux, avec pragmatisme, avec écoute. On ne sait pas tout sur ces sujets. On a besoin de tout le monde.

C'est ce grand combat Républicain, madame, mesdames les maires, auxquels nous allons apporter ce matin, notre modeste mais essentielle contribution.

Je vous remercie.